

Renseignements sur le dossier

Date de l'ordonnance : _____
(jj-mm-aaaa)

Nom du dossier : _____

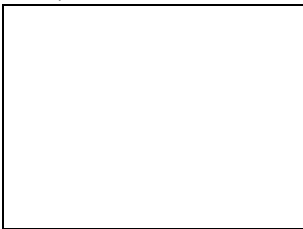
Fonctionnaire judiciaire qui préside : _____

Adresse du tribunal : _____

Date(s) de l'instance : _____
(jj-mm-aaaa)

Instance de la : Cour de justice de l'Ontario Cour supérieure de justice

Type d'instance : Droit civil Droit criminel Droit de la famille Tribunal de la première comparution
 LSJPA LIP Autre : _____
(avocats seulement) (Précisez)

**Dossier du tribunal/Dénonciation/
Mise en accusation n° :** 

Le cas échéant, j'aimerais recevoir un enregistrement séparé de l'interprétation simultanée qui a été fournie : Oui Non

Remarque : Il n'y a pas de frais supplémentaires pour cette demande.

Renseignements sur la personne qui demande l'accès

Veillez cocher la case qui convient :

Avocat titulaire d'un permis du Barreau commis au dossier Parajuriste titulaire d'un permis du BHC commis au dossier :
 Avocat représentant une partie à l'instance (Affaires autres que celles qui relèvent de la LSJPA seulement; ordonnance
judiciaire exigée pour les affaires de la CSJ)
 Procureur de la Couronne provincial
 Procureur de la Couronne fédéral

Nom : _____ **Organisme/Cabinet :** _____
(Nom, Prénom) (le cas échéant)

Adresse : _____ **Ville :** _____ **Code postal :** _____

Courriel : _____ **N^{os} de téléphone :** _____
(tous les numéros possibles)

Date demandée (jj-mm-aaaa) : _____ **Code du centre de coûts :** _____
(Pour les procureurs de la Couronne provinciaux seulement)

Numéro du Barreau de l'Ontario : _____

**Frais d'enregistrement numérique pour les affaires de la
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE**

- Enregistrement d'un seul jour par cas :** pour une demande d'enregistrement d'un seul jour, par cas :
 - 23 \$ (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
- Enregistrements de plusieurs jours par cas :** pour une demande d'enregistrements de plusieurs jours, par cas :
 - 22 \$ pour le premier jour demandé (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
 - 11 \$ pour chaque jour supplémentaire demandé pour le même dossier (quelle que soit la longueur de l'instance de chaque jour)*

* Pour que les droits de 11 \$ s'appliquent, la commande d'enregistrements numériques de plusieurs jours doit être reçue le même jour et toutes les instances visées doivent avoir eu lieu, de sorte que la demande puisse être traitée comme une seule transaction.

**Frais d'enregistrement numérique pour les affaires de la
COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO**

- Enregistrement d'un seul jour par cas :** pour une demande d'enregistrement d'un seul jour, par cas :
 - 22 \$ (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
- Enregistrements de plusieurs jours par cas :** pour une demande d'enregistrements de plusieurs jours, par cas :
 - 22 \$ pour le premier jour demandé (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
 - 10,50 \$ pour chaque jour supplémentaire demandé pour le même dossier (quelle que soit la longueur de l'instance de chaque jour)*

* Pour que les droits de 10,50 \$ s'appliquent, la commande d'enregistrements numériques de plusieurs jours doit être reçue le même jour et toutes les instances visées doivent avoir eu lieu, de sorte que la demande puisse être traitée comme une seule transaction.

Cour supérieure de justice/Cour de justice de l'Ontario

Engagement d'un avocat/d'un parajuriste titulaire d'un permis commis au dossier pour l'accès à des enregistrements judiciaires numériques

1. Je soussigné(e) _____ (écrire lisiblement), confirme ce qui suit :
- L'enregistrement numérique m'est remis pour l'une ou l'autre des raisons suivantes ou les deux :
 - me préparer à l'instance judiciaire dans ce dossier;
 - compléter ou remplacer les notes manuscrites prises pendant l'instance judiciaire.
 - Toute autre utilisation de l'enregistrement numérique est interdite sans une ordonnance du juge qui a présidé ou d'un juge de la Cour.
2. Je comprends et j'accepte que l'enregistrement numérique qui me sera remis conformément à la présente demande le soit aux conditions suivantes :
- Je suis l'avocat/le parajuriste commis au dossier et titulaire d'un permis et je suis membre en règle du Barreau du Haut-Canada.
 - J'ai lu et je comprends [l'article 136 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.O. 1990, ch. C.43](#), y compris que quiconque contrevient à cet article est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration de culpabilité, d'une amende d'au plus 25 000 \$ et d'un emprisonnement d'au plus six mois, ou d'une seule de ces peines.
 - Sous réserve du paragraphe f. ci-dessous, je ne publierai pas, ni diffuserai, reproduirai ou autrement distribuerai l'enregistrement numérique, y compris des annotations dans le fichier sonore, de quelque façon que ce soit.
 - Je ne copierai pas, ni ne sauvegarderai, téléchargerai ou chargerai l'enregistrement numérique, sauf dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - sur un ou plusieurs ordinateurs, sous ma direction et mon contrôle, pour ma propre utilisation dans cette affaire;
 - aux fins de transmettre une copie électronique du fichier conformément au paragraphe f. ci-dessous.
 - Sous réserve du paragraphe f. ci-dessous, je n'autoriserai et n'aiderai personne à publier, diffuser, reproduire ou distribuer l'enregistrement numérique, y compris des annotations dans le fichier sonore, de quelque façon que ce soit.
 - Je sais que je ne peux communiquer une copie électronique de l'enregistrement numérique qu'aux personnes énumérées aux points i. ou ii. ci-dessous, et je promets que si ces personnes ont accès à l'enregistrement numérique, cet accès aura lieu uniquement aux fins énumérées à l'alinéa 1a. et je veillerai à ce que ces personnes soient mises au courant des conditions énoncées dans le présent engagement et à ce qu'elles s'y conforment :
 - des autres avocats, des stagiaires en droit ou des personnes de soutien qui m'aident dans le dossier;
 - un témoin expert que j'ai mandaté pour m'aider dans cette affaire.
 - Je reconnais que je pourrai permettre à mon client d'écouter l'enregistrement numérique en ma présence, ou en présence d'une autre personne de mon cabinet, mais mon client ne recevra pas l'enregistrement numérique ni une copie de cet enregistrement.
 - Si une ordonnance d'exclusion de témoins a été rendue dans l'instance, je ne divulguerai pas le contenu de l'enregistrement numérique à un témoin potentiel qui n'a pas témoigné.
 - Je reconnais que mes notes, transcriptions ou documents semblables que je produis (ou ordonne de faire produire) en utilisant un enregistrement numérique ne constituent pas des transcriptions judiciaires ou un dossier judiciaire, et je ne déclarerai pas qu'ils constituent des transcriptions judiciaires ou des dossiers judiciaires.
 - Lorsque l'enregistrement numérique n'est pas utilisé pour l'objectif autorisé en vertu de l'engagement, je le conserverai dans un endroit sécurisé à l'abri de toute personne autre que les personnes énumérées au paragraphe f. ci-dessus.
 - Je protégerai l'enregistrement numérique conformément à mes obligations professionnelles à l'égard des dossiers de clients.

Signature

Nom et adresse du cabinet

Numéro du Barreau de l'Ontario: _____

Date (jj-mm-aaaa)

À remplir par les personnes qui assistent au nom de l'avocat/du parajuriste titulaire d'un permis commis au dossier - mandataire autorisé à recevoir l'enregistrement numérique au nom de l'avocat/du parajuriste titulaire d'un permis :

Nom du mandataire autorisé

Signature du mandataire autorisé

Date (jj-mm-aaaa)

Nom et adresse du cabinet :

(si différents de ce qui est
indiqué ci-dessus)

Nom du cabinet

Adresse du cabinet